



L'Association canadienne de dermatologie condamne l'adoption du projet de loi 2 au Québec et appelle à la collaboration avec les médecins

OTTAWA, ON – 12 novembre 2025 – L'Association canadienne de dermatologie (ACD) condamne l'adoption du projet de loi 2 par le gouvernement du Québec. L'adoption unilatérale de cette loi est irrespectueuse envers les médecins québécois et compromet la qualité des soins prodigués aux patients dans toute la province.

« À une époque où le système de santé peine à répondre aux besoins des Canadiens en matière de soins de santé, nous avons besoin de collaboration, pas d'autoritarisme. Les médecins font partie intégrante du système de santé et doivent participer aux décisions clés qui le façonnent », a déclaré le Dr Kirchhof, président de l'ACD.

L'ACD a récemment publié [Un problème plus que bénin](#), un document de position qui décrit la pénurie actuelle de dermatologues et son impact sur les soins aux patients. Plus important encore, il propose des solutions concrètes et appelle à la collaboration entre le gouvernement et les médecins pour relever ces défis urgents.

Les récentes mesures prises par le gouvernement du Québec accentuent le découragement des médecins de la province, affaiblissant un système de santé déjà fragile et imposant une pression supplémentaire aux patients. L'ACD demande au gouvernement du Québec de prendre des mesures qui permettront de reprendre des discussions de bonne foi avec les médecins, dans un esprit de respect mutuel et de collaboration. L'ACD soutient [L'Association des médecins dermatologues du Québec \(AMDQ\)](#).

-30-

À propos de l'ACD :

Fondée en 1925, l'Association canadienne de dermatologie (ACD) est une organisation de membres qui milite pour les dermatologues du Canada en faisant valoir le rôle essentiel qu'ils jouent dans le système de soins de santé. Représentant la communauté des dermatologues certifiés, nous vouons nos efforts à l'avancement de la science dermatologique, dont la portée couvre plus de 3 000 affections de la peau, des cheveux et des ongles. Notre engagement va au-delà du soutien professionnel; nous protégeons et éduquons également le public par le biais d'initiatives d'éducation exhaustives et de notre programme d'homologation de produits.

Pour de plus amples informations sur les initiatives de l'ACD, rendez-vous à l'adresse dermatologue.ca ou participez aux conversations qui se tiennent sur nos chaînes de médias sociaux.

Les questions des médias peuvent être transmises à :

Haley McDonald, coordonnatrice, communications intégrées
media@dermatology.ca